



## Vétérans du nucléaire. «La loi doit être réformée»

20 novembre 2012 -

**L'Association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires (Anvven) a tenu son assemblée générale, samedi. L'occasion pour son président, Pierre Marhic, de rappeler que le combat «du pot de terre contre le pot de fer» est loin d'être terminé.**



### **Pierre Marhic, que représente l'Anvven en 2012?**

Notre association s'est créée il y a neuf ans. Nous étions trois au début et, aujourd'hui, plusieurs centaines de personnes sont adhérentes. Nous avons été reconnus. Depuis la [loi Morin](#) de 2010, une commission d'indemnisation des victimes des [essais nucléaires](#) a été constituée, à la manière du Fiva pour les victimes de l'amiante. Chaque année, elle est dotée de 10M€ pour attribuer des indemnisations aux victimes des tirs nucléaires.

### **On peut donc dire que votre cause a évolué...**

Sur le papier seulement. Car, sur les 10M€, seuls 200.000€ sont attribués. Il y a ce chiffre hallucinant : sur 549 demandes effectuées, seules quatre ont été retenues par la commission, soit un taux d'échec de 99,3% des dossiers déposés. Pourtant, la loi est claire. Pour constituer une demande, il faut à la fois souffrir de l'un des 21 cancers retenus, avoir été exposé au bon endroit et au bon moment, ce qui est d'ores et déjà déterminé. Hélas, l'article 4 de cette fameuse loi, que je qualifierai de scélérat, permet à la commission d'évaluer que le risque était négligeable et de débouter le demandeur. De fait, ce verrou est intolérable et il faut le faire sauter par une loi modificative de quelques lignes. Il n'y en a même pas pour une heure de débat! C'est ce que nous avons demandé à Patricia Adam, qui a assisté notre assemblée générale.

### **Et qu'a-t-elle répondu?**

En qualité de présidente de la commission Défense à l'Assemblée nationale, elle a assuré qu'elle confierait une mission parlementaire au député rennais François André. Il devrait rendre ses conclusions au deuxième trimestre 2013.

### **Qu'en attendez-vous?**

Qu'il abroge donc cet article 4 et qu'il tienne les promesses non tenues par Hervé Morin, à savoir inverser la charge de la preuve. Il faut que ce soit à l'administration de certifier qu'il n'existe pas de cause entre la pathologie et les [essais nucléaires](#), et non à nous de tenter de le prouver comme c'est le cas aujourd'hui.

### **Est-ce un combat qu'il est possible de gagner?**

Vous savez, l'un de nos adhérents, Marcel Rolland, s'est éteint cet été. Il était pilote d'hélicoptère et, après les essais atmosphériques dans le Pacifique, il allait en survol juste au-dessus du point d'impact. Il n'a jamais été reconnu. On a considéré que le risque était négligeable... Ce que je souhaite, c'est que la classe politique se rende compte de notre souffrance. Je n'aime pas parler de moi, mais je souffre d'un lymphome depuis 14 ans. Quatorze ans en enfer, en chimio, ce n'est pas une vie. Je ne sais pas s'ils se rendent compte de notre humiliation ou du désespoir des veuves que personne n'a aidées. Il ne fallait surtout pas les aider, d'ailleurs, cela aurait permis d'établir un lien entre les tirs et la mort. Mais, en France, nous avons un problème avec le nucléaire tant militaire que civil. Et nous, les vétérans, nous sommes les pestiférés.

- Propos recueillis par Steven Le Roy